

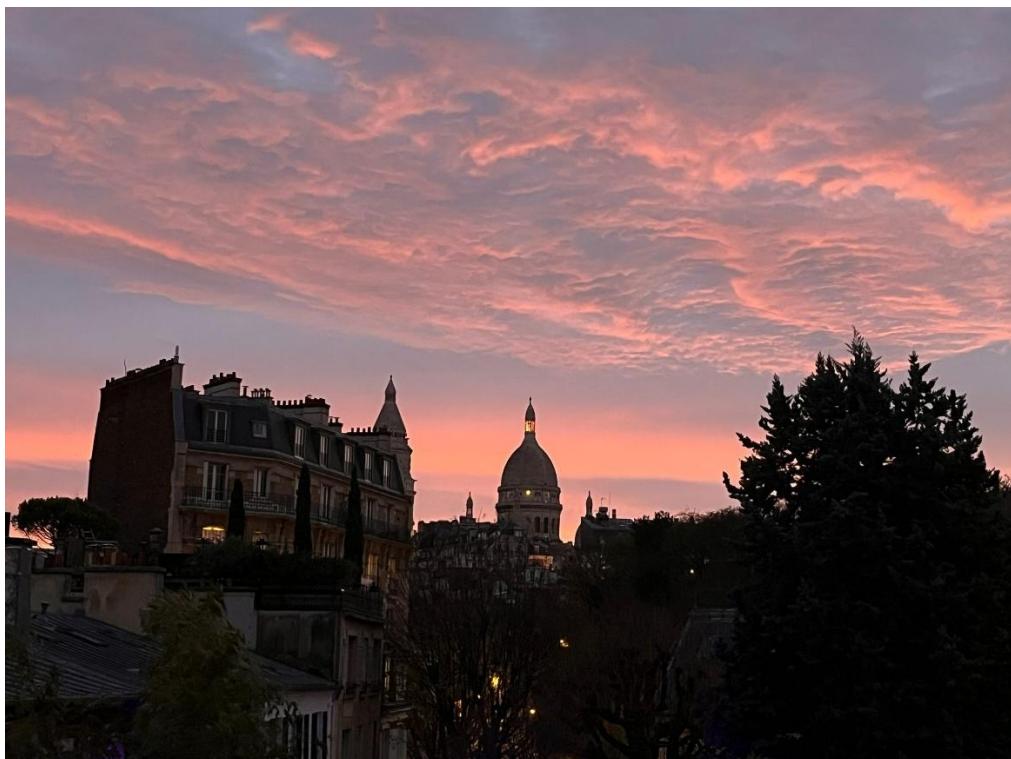
**Lettre d'informations – Décembre 2025**  
**INSTITUT SCIENTIS, votre support réglementaire & scientifique**



INSTITUT  
SCIENTIS

INSTITUT SCIENTIS a le plaisir de vous transmettre son nouveau courriel réglementaire et scientifique de l'année, fondé sur l'holistique des compétences et connaissances de son équipe. Conscientes de l'importance de la qualité des données transmises, ses microbiologistes, toxicologue, chimiste œuvrent au quotidien pour vous apporter des informations précises et utiles.

**INSTITUT SCIENTIS** vous souhaite une très belle fin d'année !



## A la UNE

Les nouveaux diplômes d'INSTITUT SCIENTIS !  
Formulation & Toxicologie

Institut Scientis approfondit en continu son expertise  
pour garantir à ses clients des compétences à la pointe de l'innovation.

The collage includes:

- Diploma of Personal Care Formulation** (Issued to Blandine Madeleine Claire GUTTON, 03162, dated 9th September 2024)
- Certificate of Completion** (Issued to Blandine Madeleine Claire GUTTON, 03162, dated 9th September 2024)
- TOX NAVIGATION Certificate of Completion** (Issued to Pauline FERREIRA (LAVIGNE), dated 25 Jan 2025)
- Toxicologie** logo
- Portrait photo of Blandine, ingénierie chimiste, Nouveaux diplômes 1350 heures de formation
- Portrait photo of Pauline, microbiologiste, Nouveau diplôme 2025 NAMS QSAR et READ-ACROSS
- institut scientis** logo

Le programme des formations et webinaires 2026 est disponible !  
[Formations 2025-2026 & Webinaires 2026](#)

Notre dernière formation cosmétique, accessible en ligne  
[Réglementation européenne cosmétique \(7h\)](#)

[Nous contacter](#)

## Cosmétiques

Le **Scientific Committee on Consumer Safety (SCCS)** est un comité scientifique indépendant de la Commission européenne, chargé d'évaluer la sécurité des ingrédients cosmétiques et des produits de consommation. Ses avis préliminaires ("Preliminary Opinions") sont élaborés à partir de dossiers soumis par des demandeurs (industriels, autorités des États membres, etc.) pour répondre à des exigences réglementaires spécifiques.

Les avis préliminaires sont publiés pour une période de consultation publique d'au moins 4 semaines (en général 8 semaines). Cette phase permet aux parties prenantes (demandeurs, experts, autres parties intéressées) de soumettre des **clarifications ou commentaires** sur l'évaluation, l'interprétation ou l'intégration des données présentées. Il ne s'agit pas d'une phase ouverte au dépôt de nouvelles preuves scientifiques ou à des données complémentaires, mais d'un processus ciblé pour affiner les avis avant leur finalisation.

**Voici les textes parus en 2025 :**

Substance	Date	Publication	Lien
Cannabidiol used in cosmetic products	30/10/2025	Avis préliminaire en consultation jusqu'au 21/01/2026	<a href="#">SCCS/1685/25</a>
Thiomersal and Phenylmercuric salts as preservatives in cosmetic products	30/10/2025	Avis préliminaire en consultation jusqu'au 21/01/2026	<a href="#">SCCS/1686/25</a>
Butylated Hydroxyanisole (BHA)	30/10/2025	Avis préliminaire en consultation jusqu'au 19/01/2026	<a href="#">SCCS/1682/25</a>
Basic Brown 16 (C009) as hair dye	30/10/2025	Avis préliminaire en consultation jusqu'au 19/01/2026	<a href="#">SCCS/1684/25</a>
Basic blue 99 (C059) as hair dye	30/10/2025	Avis préliminaire en consultation jusqu'au 19/01/2026	<a href="#">SCCS/1683/25</a>
Tea Tree Oil	30/10/2025	Avis final	<a href="#">SCCS/1681/25</a>
Diethylamino Hydroxybenzoyl Hexyl Benzoate (DHBB)	26/06/2025	Avis final	<a href="#">SCCS/1678/25</a>
Benzophenone-2 (BP-2) and Benzophenone-5 (BP-5)	26/06/2025	Avis final	<a href="#">SCCS/1679/25</a>
Hydroxyapatite (nano)	26/06/2025	Avis final	<a href="#">SCCS/1677/25</a>
Ethylhexyl Methoxycinnamate (EHMC)	26/06/2025	Avis final	<a href="#">SCCS/1671/24</a>
Prostaglandin Analogues: MDN, IPCP, DDDE	28/05/2025	Avis final en cours de finalisation	<a href="#">SCCS/1680/25</a>
Methyl salicylate for children's exposure	30/04/2025	Avis final	<a href="#">SCCS/1676/25</a>
Salicylic Acid for children's exposure	30/04/2025	Avis final	<a href="#">SCCS/1675/25</a>
Butylparaben for children's exposure	30/04/2025	Avis final	<a href="#">SCCS/1674/25</a>
Benzophenone-1 (BP-1)	27/03/2025	Avis final	<a href="#">SCCS/1672/24</a>
HC Red No. 18 (B124)	22/01/2025	Avis final	<a href="#">SCCS/1673/24</a>

### En savoir plus ?

[Les essentiels de la réglementation cosmétique européenne](#) (1h)

[Réglementation européenne cosmétique](#) (7h) Formation 17 et 22 septembre

[Produits cosmétiques : allégations vs réglementation](#) (1h)

[Allégations – Réglementation & Tests Formation à distance](#) (3h30)

[Notification CPNP : déclarer votre produit en évitant les pièges](#) (1h)

[Comment rédiger une étiquette cosmétique conforme au Règlement n°1223/2009](#) (1h)

[Etiquetage et allégations liés à l'environnement : decryptage et cas pratiques](#) (2h) 16 juin

[Test de sécurité et d'efficacité des produits cosmétiques : comment s'y retrouver ?](#) (1h)

[Lignes directrices relatives aux informations emballage à collecter pour le DIP](#) (1h)

[Composition parfumante au sein d'une évaluation de la sécurité cosmétique : comment gérer ?](#) (1h)

[Les essentiels des BPF cosmétiques \(ISO 22716\) et du bionettoyage](#) (1h)

[Cosmétiques, biocides, DM, ... Les produits frontières existent-ils vraiment ?](#) (1h)

## **Confiez-nous l'évaluation de la sécurité de vos produits cosmétiques !**

*Rédaction des DIP et rapports sur la sécurité- Evaluation spécifique des conditionnements-Constitution de bases de données personnalisées (Matières Premières-Conditionnements) -Création/Vérification des étiquetages et Conseils en matière de tests et d'allégations -Notification- Assistance réglementaire personnalisée. Prestations internationales.*

### **Biocides - Mélanges dangereux – REACH**

#### **Le moustique tigre, un voisin qui vous veut du mal**

Le moustique tigre (*Aedes albopictus*), originaire d'Asie du Sud-Est, s'est rapidement implanté dans de nombreux pays européens grâce aux échanges commerciaux, aux transports terrestres et au réchauffement climatique. Aujourd'hui, à l'instar des territoires ultramarins, l'Hexagone est presque entièrement conquis par cet ennuyeux voisin.

Actif surtout le matin et en fin de journée, il apprécie les zones urbaines et périurbaines et se reproduit dans les petites poches d'eau stagnante. Petit à petit, il semble s'adapter au froid modéré avec une activité tout au long de l'année dans les pays européens les plus méridionaux. Outre ses piqûres désagréables, il représente une menace sanitaire réelle puisqu'il peut transmettre des virus comme la dengue ou le chikungunya, dont des cas autochtones sont recensés en France chaque été.

Pour limiter son impact sur la qualité de vie et la santé, il est essentiel de connaître ses habitudes et ses limites, d'éliminer les gîtes larvaires autour des habitations et d'adopter des mesures de protection individuelles, telle que l'utilisation de répulsifs cutanés adaptés.

#### **Le « French Gut »**

Le microbiote intestinal, cet écosystème complexe longtemps laissé-pour-compte, est désormais reconnu comme un acteur majeur de la santé. Composé de plus de 50 000 milliards de bactéries par individu (soit près d'un kilogramme !), il influence la digestion, l'immunité, ou encore le métabolisme. Pourtant, il garde encore ses zones d'ombre, particulièrement dans sa diversité au sein de la population française ou dans sa dynamique d'évolution.

Lancé en 2022, le projet « *Le French Gut* », piloté par l'Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) et l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP), ambitionne de constituer la plus grande base de données française sur le microbiote. Le but est d'accélérer la recherche pour mieux prévenir et soigner les maladies chroniques.

#### **En savoir plus ?**

[Produits biocides : les exigences de la période transitoire](#) (1h)

[Les essentiels de la réglementation biocide européenne](#) (1h) 24 septembre

[Réglementation européenne des produits biocides](#) (7h) : **Formation** 28 mai et 02 juin

[Formulation détergents : de l'idée marketing au pilote industriel](#) (1h)

[Labels écologiques : Focus sur Ecocert Détergent](#) **Formation à distance** (1h30) 5 février

[Virologie : Produits virucides d'hygiène cutanée et environnementale](#) **Formation à distance** (5h)

[Décryptage du microbiome : applications cosmétiques et biocides](#) (1h)

[Cosmétiques, biocides, DM, ... Les produits frontières existent-ils vraiment ?](#) (1h)

[Etiquetage et allégations liés à l'environnement : decryptage et cas pratiques](#) (2h) 16 juin

[Notification PCN : à la découverte du portail européen](#) (1h30)

[Le panorama des labels écologiques des produits cosmétiques, détergents, désinfectants](#) (1h) 24 mars

[Contactez-nous](#) pour vous accompagner dans la création de vos FDS, les notifications PCN et RCP (Suisse).

## Toxicologie

### [NAM-based development of a predictive test model for evaluating skin mildness potential of rinse-off products via integrated \*in vitro\* assays](#)

Cette publication traite d'un modèle de test prédictif pour évaluer le potentiel « peau douce » des produits à rincer via des tests *in vitro* intégrés (NAMS).

Le test d'application contrôlée sur l'avant-bras (*Forearm Controlled Application Test (FCAT)*) est largement utilisé pour évaluer l'irritation cutanée et le potentiel desséchant des produits à rincer, mais il est limité par son faible débit et sa longue durée. Pour répondre à ces limites, les auteurs ont exploré le développement de modèles prédictifs utilisant la méthodologie *New Approach Methodology (NAM)* comme outil de dépistage pour évaluer le potentiel de « douceur cutanée » des produits à rincer. Le potentiel d'irritation et de dessèchement cutané des tensioactifs standard a été évalué à l'aide de plusieurs tests *in vitro* afin d'identifier les biomarqueurs pertinents, notamment un test biologique d'irritation cutanée utilisant de la peau humaine reconstituée, un test de solubilisation des protéines utilisant le test Zein et un test de solubilisation des lipides utilisant le test FAME (*Fatty Acid Methyl Ester*).

Les résultats des tests *in vitro* ont été corrélés aux données cliniques FCAT, ce qui a conduit à l'élaboration de deux modèles de régression linéaire multiple permettant de prédire les changements de la perte d'eau transépidermique (TEWL) et les paramètres d'hydratation de la peau. Les modèles ont atteint des précisions de prédiction de 100 % et 89 % avec une erreur absolue moyenne relativement faible, supérieure au modèle à biomarqueur unique.

En résumé, les modèles prédictifs intégrant plusieurs biomarqueurs issus du test d'irritation cutanée et du test Zein ont démontré leur potentiel pour prédire les résultats cliniques liés à la perturbation de la barrière cutanée et au potentiel de sécheresse. Ce modèle est un outil NAM précieux pour évaluer la sécurité et le potentiel « peau douce » d'une formulation à rincer composée de divers systèmes tensioactifs.

#### En savoir plus ?

[Introduction aux NAMs : vers une évaluation toxicologique sans expérimentation animale \(2h\)](#) 20 Janvier  
[Evaluer les perturbateurs endocriniens avec les NAMs : vers une toxicologie mécanistique et prédictive \(2h\)](#) 17 mars

[Filtres Solaires : évaluation toxicologique et enjeux \(2h\)](#) 05 juin

**Confiez-nous l'élaboration des profils toxicologiques des substances contenues dans vos produits ainsi que l'évaluation de la sécurité de ceux-ci.**

*Profils toxicologiques substances synthétiques et naturelles-Analyse de risque des impuretés-Elaboration des bases de données toxicologiques-Recherches et sélections de VTR-Marges de sécurité-Approches « weight of evidence », Read-Across et TTC-Analyse de risque des allergènes-Approche QRA2-Détermination des SED systémiques (produit unique et/ou exposition agrégée/populations cibles y compris les plus sensibles (enfants, femmes enceintes, peaux atopiques...)-Assistance réglementaire et normative*

## Microbiologie

### [Développement de la maturité immunitaire au cours de la petite enfance : rôle des expositions microbiennes précoces et importance du choix du moment des dates des vaccinations](#)

Au cours des dernières années, de nombreuses données ont permis d'affiner notre compréhension de la maturation immunitaire chez le nourrisson. Pendant la vie fœtale, l'environnement intra-utérin est caractérisé par une exposition antigénique limitée. Le système immunitaire y demeure dans un état d'immaturité relative, dominé par une tolérance materno-fœtale visant à prévenir toute réaction immune contre les antigènes d'origine maternelle.

Après la naissance, une transition rapide s'opère. Le contact avec les microbiotes — en particulier intestinal, mais également cutané et respiratoire — induit une stimulation antigénique qui participe de manière déterminante à la maturation du système immunitaire inné et adaptatif. La reconnaissance progressive de la richesse du virome respiratoire et de son rôle dans la modulation de la réponse immunitaire contribue également à réévaluer la compréhension classique du développement immunitaire postnatal.

Une question récurrente concerne les enfants fréquentant précocement la collectivité : ces enfants feront-ils moins d'infections lorsqu'ils grandiront ? L'intuition clinique conduit souvent à répondre positivement, et les données épidémiologiques confirment en partie cette impression : la fréquence des infections respiratoires aiguës diminue effectivement avec l'âge. Cependant, plusieurs travaux suggèrent que ces enfants demeurent, à âge équivalent, plus sujets aux infections que ceux qui ont été moins exposés au cours de la première année de vie. (Auteur : Pr Robert Cohen)

#### **En savoir plus ?**

[Microbiologie des produits cosmétiques \(3h30\) : Formation](#)

[Initiation à la microbiologie cosmétique et à la gestion du laboratoire \(3h30\) : Formation](#)

[Microbiologie, conservateurs et produits cosmétiques \(1h\) : Webinaire](#)

[Formulation cosmétique : comment optimiser son système conservateur ? \(1h\) : Webinaire](#)

[Décryptage du microbiome : applications cosmétiques et biocides \(1h\) : Webinaire](#)

**Gestion de projets microbiologique-Stratégie de tests-Formations-Veille normative**

## **Environnement**

[Décret n° 2025-1081 du 17 novembre 2025 relatif aux emballages ainsi qu'aux déchets d'emballages et instituant la filière de responsabilité élargie des producteurs d'emballages consommés ou utilisés par les professionnels](#)

Le décret définit les modalités d'application de l'obligation, pour les producteurs d'emballages servant à commercialiser les produits consommés ou utilisés par les professionnels, de contribuer ou de pourvoir à la collecte, au réemploi, au recyclage des déchets issus de leurs emballages en application du principe de responsabilité élargie du producteur défini par la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire. Il prévoit également les dispositions concernant la gestion des déchets d'emballages ménagers et de contenus et contenants de produits chimiques qui sont produits par les professionnels ainsi que des contenants d'huiles.

Entrée en vigueur : 1er janvier 2026.

Les contrats liant les éco-organismes agréés au titre du 1<sup>o</sup> du L. 541-10-1 avec les producteurs leur ayant transféré leur obligation de responsabilité élargie, en vigueur au 1er janvier 2026, poursuivent leurs effets jusqu'à leur terme.

Application : le présent décret est pris pour application de l'article L. 541-10-1 2<sup>o</sup> du code de l'environnement.

Publics concernés : les producteurs (fabricants, importateurs, distributeurs) d'emballages et de produits emballés consommés ou utilisés par les ménages et les professionnels, les éco-organismes collectifs candidats aux agréments ou agréés, les professionnels, les collectivités territoriales en charge de la gestion des déchets, les acteurs du réemploi, les opérateurs de gestion de déchets.

#### **En savoir plus ?**

[Etiquetage et allégations liés à l'environnement : decryptage et cas pratiques \(1h30\) : Webinaire](#)

**Assistance et conseil Allégations Environnementales - Loi Agec - Info-Tri**

## L'intelligence artificielle au service de l'évaluation de la sécurité cosmétique

Dans un contexte d'informatisation croissante des pratiques scientifiques et réglementaires, l'intelligence artificielle s'impose progressivement comme un outil d'assistance prometteur pour l'évaluation de la sécurité des produits cosmétiques. Mais jusqu'où peut-elle aller sans compromettre la rigueur et les responsabilités des parties prenantes ?

*Corinne BENOLIEL a tenu une conférence sur ce sujet lors du congrès Enjeux réglementaires Parfums & Cométiques à Chartres les 19 et 20 novembre 2025.*

*Merci à l'Observatoire des Cosmétiques d'avoir relayé ce premier article.*

## Formulation-R&D

### **Maîtriser la formulation des émulsions complexes**

La formulation d'émulsions complexes (émulsions multiples eau/huile/eau ou huile/eau/huile) est un défi technique majeur, même pour le formateur expérimenté.

Ce type de systèmes multiphasiques vise à améliorer la stabilité, l'efficacité ou la sensorialité des produits finis, comme les sérum, crèmes riches.

Choix des émulsifiants, ajustement du pH, type de phase dispersée (eau/huile ou huile/eau) et contrôle du mode de transformation (mélange, dispersion, température) sont les clés de la réussite. Les méthodes de stabilisation courantes reposent sur l'utilisation de tensioactifs, de polymères ou de particules solides (émulsion Pickering), afin d'éviter toute instabilité (crémage, coalescence, déphasage). L'incorporation d'autres ingrédients à différents stades de fabrication doit être étudiée pour limiter les interactions indésirables ou la dégradation des composants sensibles.

Malgré sa complexité, la maîtrise de ces formulations permet de développer des textures innovantes et d'offrir des performances accrues aux consommateurs.

### **En savoir plus ?**

[Formulation cosmétique : de l'idée marketing au pilote industriel](#) (1h)

[Formulation cosmétique : comment optimiser son système conservateur ?](#) (1h)

[Formulation des produits de maquillage](#) (1h30)

[Formulation des produits cosmétiques Formation à distance](#) (3h30)

**Agrément du ministère de la Recherche et de l'Innovation (CIR/CII) – Création de formules innovantes et exclusives – Optimisation de formules existantes – Stabilité et compatibilités contenant-contenu-Formations**

## Formations & Webinaires

### [Formations 2025-2026](#) [Webinaires 2026](#)

#### **Cosmétiques**

##### **Nouveaux webinaires 2026**

[Introduction aux NAMs : vers une évaluation toxicologique sans expérimentation animale](#) (2h) 20 janvier 2026

[Evaluer les perturbateurs endocriniens avec les NAMs : vers une toxicologie mécanistique et prédictive](#) (2h) 17 mars 2026

[Filtres Solaires : évaluation toxicologique et enjeux](#) (2h) 05 juin 2026

#### **Réglementation/BPF/Tests Europe**

[Les essentiels de la réglementation cosmétique européenne](#) (1h)  
[Réglementation européenne cosmétique](#) (7h) Formation 17 et 22 septembre 2026  
[Produits cosmétiques : allégations vs réglementation](#) (1h)  
[Allégations – Réglementation & Tests Formation à distance](#) (3h30)  
[Notification CPNP : déclarer votre produit en évitant les pièges](#) (1h)  
[Comment rédiger une étiquette cosmétique conforme au Règlement n°1223/2009](#) (1h)  
[Etiquetage et allégations liés à l'environnement : decryptage et cas pratiques](#) (2h) 16 juin 2026  
[Test de sécurité et d'efficacité des produits cosmétiques : comment s'y retrouver ?](#) (1h)  
[Lignes directrices relatives aux informations emballage à collecter pour le DIP](#) (1h)  
[Composition parfumante au sein d'une évaluation de la sécurité cosmétique : comment gérer ?](#) (1h)  
[Les essentiels des BPF cosmétiques \(ISO 22716\) et du bionettoyage](#) (1h)  
[Cosmétiques, biocides, DM, ... Les produits frontières existent-ils vraiment ?](#) (1h)

## **Labels**

[Le panorama des labels écologiques des produits cosmétiques, détergents, désinfectants](#) (1h) 24 mars 2026  
[Labels écologiques : Focus sur COSMOS Formation à distance](#) (2h)  
[Labels écologiques : Focus sur Ecocert Détergent Formation à distance](#) (1h30) 5 février 2026

## **Microbiologie**

[Microbiologie, conservateurs et produits cosmétiques](#) (1h)  
[Microbiologie des produits cosmétiques Formation à distance](#) (3h30)  
[Initiation à la microbiologie cosmétique et à la gestion du laboratoire Formation à distance](#) (3h30)  
[Décryptage du microbiome : applications cosmétiques et biocides](#) (1h)

## **Formulation**

[Formulation cosmétique : de l'idée marketing au pilote industriel](#) (1h)  
[Formulation cosmétique : comment optimiser son système conservateur ?](#) (1h)  
[Formulation des produits de maquillage](#) (1h30)  
[Formulation des produits cosmétiques Formation à distance](#) (3h30)

## **Réglementation internationale**

[Réglementation des produits cosmétiques : ASEAN et AUSTRALIE](#) (1h30)  
[Réglementation des produits cosmétiques : USA-Canada-Mexique](#) (2h)  
[Réglementation des produits cosmétiques en Israël](#) (1h)  
[Réglementation des produits cosmétiques : Chine, Japon, Hong-Kong et Corée du Sud](#) (2h30)  
[Réglementation des produits cosmétiques : Maghreb central, Pays du Golfe \(GSO\)](#) (1h30)

## **Biocides-détergents-virologie**

[Produits biocides : les exigences de la période transitoire](#) (1h)  
[Les essentiels de la réglementation biocide européenne](#) (1h) 24 septembre 2026  
[Réglementation européenne des produits biocides](#) (7h) : **Formation** 28 mai et 02 juin 2026  
[Formulation détergents : de l'idée marketing au pilote industriel](#) (1h)  
[Labels écologiques : Focus sur Ecocert Détergent Formation à distance](#) (1h30) 5 février 2026  
[Virologie : Produits virucides d'hygiène cutanée et environnementale Formation à distance](#) (5h)  
[Décryptage du microbiome : applications cosmétiques et biocides](#) (1h)  
[Cosmétiques, biocides, DM, ... Les produits frontières existent-ils vraiment ?](#) (1h)  
[Etiquetage et allégations liés à l'environnement : decryptage et cas pratiques](#) (2h) 16 juin 2026  
[Notification PCN : à la découverte du portail européen](#) (1h30)  
[Le panorama des labels écologiques des produits cosmétiques, détergents, désinfectants](#) (1h) 24 mars 2026

## **Dispositifs médicaux Formations en ligne**

[Le Règlement DM : structure et points clés](#)  
[Les Opérateurs Economiques du dispositif médical \(fabricant, distributeur, mandataire, importateur & missions de la PCVRR\).](#)  
[Exigences de conformité des DM, documentation technique, normes harmonisées, guides MDCG](#)  
[Classification des dispositifs médicaux et processus de marquage CE](#)  
[Le Système de Management de la Qualité des DM selon la norme ISO 13485.](#)  
[Les DM en pratique : relations avec les organismes notifiés, UDI, EUDAMED, Déclarations de mise en service en France et dans l'UE](#)

[La gestion des risques des DM](#)  
[La gestion post-market et la matériovigilance des DM](#)  
[La sécurité biologique des DM](#)  
[DM et données cliniques](#)  
[Les produits combinés et DM administrant des médicaments](#)  
[Remboursement des DM en France](#)

### **Compléments alimentaires-Bougies parfumées**

[La réglementation des compléments alimentaires en Europe](#) (1h)  
[Réglementation européenne des compléments alimentaires](#) **Formation à distance** (4h30)  
[Formulation et réglementation des bougies parfumées](#) (1h)

### **Droit des marques**

[Comment protéger et défendre sa marque ?](#) (1h)



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie suivante :  
ACTIONS DE FORMATION

*Toutes nos formations et conférences en ligne sont accessibles en replay après la date de diffusion.*  
*INSTITUT SCIENTIS est un organisme enregistré (n°11755465975) reconnu pour la qualité des formations dispensées et certifié QUALIOPI au titre de la catégorie ACTIONS DE FORMATION.*

*Toutes nos formations et conférences en ligne sont accessibles en replay après la date de diffusion.*  
*INSTITUT SCIENTIS est un organisme de formation enregistré et certifié Qualiopi pour ses actions de formations. Cette certification vous permet une prise en charge par les organismes paritaires.*

## Médicaments et Dispositifs médicaux

INSTITUT SCIENTIS collabore depuis de nombreuses années avec Yves Tillet, président de TILLET EXPERTISE & BUSINESS, PharmD, AIHP, MSc, MBA, FTOPRA, Team-PRRC.



**Bureau :** 6, rue du Docteur Naudier 77400 LAGNY-SUR-MARNE (EU-Fr)  
**Mob :** +33 (0)6 767 192 67  
**Email :** [y.tillet@teb-health.com](mailto:y.tillet@teb-health.com)  
[www.teb-health.com](http://www.teb-health.com)

Ce mois-ci, nous vous partageons la [lettre d'informations](#) du 10 novembre.

## Droit des marques

INSTITUT SCIENTIS vous présente Benoliel Avocats, un cabinet ‘boutique’, 100% dédié au droit de la propriété intellectuelle, composé d'une équipe d'experts qui accompagnent les entreprises innovantes, les créateurs, designers ou agences de publicité, dans la préservation et la défense de leurs marques, droits d'auteur, design, brevets, savoir-faire et tout actif immatériel. La lutte contre la contrefaçon et les actions en concurrence déloyale ou parasitaire sont au cœur de ses activités.



**Conflit entre les marques de l'Union européenne NIVEA et BODY MINUTE**

**Malgré sa renommée, NIVEA ne parvient pas, pour le moment, à empêcher la marque BODY MINUTE d'être enregistrée sur un décor de fond bleu.**

La société Beiersdorf, titulaire de la marque de l'Union européenne semi-figurative NIVEA, forme opposition devant l'EUIPO (Office des marques de l'UE, situé à Alicante) à l'enregistrement de la marque complexe BODY MINUTE, sur le fondement de l'atteinte à la renommée de sa marque et de l'existence d'un risque de confusion.

L'opposition est accueillie par la Division d'opposition de l'EUIPO et l'enregistrement de la marque BODY MINUTE refusé, l'atteinte à la renommée étant reconnue.

Mais la Chambre de recours de l'Office en décide autrement et annule cette décision, estimant que les principes pertinents en droit des marques n'ont pas été correctement appliqués.

Voici ce que nous pouvons en retenir :

- La renommée de la marque NIVEA ne fait pas débat, il est admis qu'elle jouit d'une « immense » renommée dans l'Union européenne, en particulier dans son pays d'origine, l'Allemagne.
- L'atteinte à une marque de renommée suppose de démontrer i) l'identité ou la similarité des marques, ii) la renommée de la marque antérieure, iii) le risque que la marque contestée tire indûment profit du caractère distinctif ou de la renommée de la marque antérieure ou leur porte préjudice.
- Alors que dans ce type de litiges, les parties se querellent généralement sur la renommée alléguée ou sur l'atteinte portée à la marque antérieure et l'existence du lien, ici le cœur du débat porte sur le point de savoir si les marques présentent des similitudes.
- La Chambre de recours estime qu'il n'existe aucune similitude visuelle, phonétique ou conceptuelle entre elles, même à un faible degré, ce qui fait la singularité de cette décision. Sa réponse est d'autant plus radicale que la division d'opposition était parvenue à une solution inverse.

En substance, pour la Chambre de recours :

- Un élément figuratif de forme commune (la pastille bleu foncé) et utilisant une combinaison de couleurs de base ne détourne pas l'attention du public pertinent de l'élément verbal vers cet élément figuratif. Il n'est pas établi que le cercle bleu a un caractère distinctif intrinsèque, l'élément verbal reste tout aussi dominant que le seul élément distinctif de la marque antérieure.
- La marque BODY MINUTE repose sur une construction elliptique à plusieurs tons, comportant deux éléments verbaux disposés différemment et un fond visuel complexe.
- Les marques en conflit étant différentes, la 1ère condition exigée par l'article 8, par.5 du RMUE tendant à démontrer la similitude des signes, n'est pas remplie et l'opposition est en conséquence rejetée.

L'affaire est renvoyée devant la Division d'opposition pour statuer sur les autres motifs invoqués, en particulier sur l'existence d'un risque de confusion entre les signes.

**Œil de BA:** On observe à la toute fin de la décision que la Chambre de recours rappelle, opportunément, que la renommée est un facteur pertinent aux fins d'apprécier non pas la similitude des marques, mais l'existence d'un lien entre elles dans l'esprit du public pertinent. Et ce n'est que si les marques présentent une certaine similitude que l'on appréciera globalement ce lien.  
L'appréciation de l'atteinte à une marque de renommée n'en finit pas d'être précisée depuis l'arrêt INTEL, cela reste une question technique, parfois complexe, qui mêle le fait et le droit. L'affaire

commentée montre combien cette appréciation n'est pas toujours prédictible – la Division d'opposition en a largement fait les frais.



Pour toute information supplémentaire : <https://benolio-avocats.com/> ou page LinkedIn ou Instagram du cabinet

#### En savoir plus ?

Suivez en replay [Comment protéger et défendre sa marque ?](#) (1h) : **Webinaire**

#### FAQ du mois

##### **Un produit cosmétique peut-il être mis sur le marché européen sans notification préalable sur le portail CPNP ?**

Non. Selon le Règlement (CE) n°1223/2009, tout produit cosmétique doit être notifié sur le CPNP (*Cosmetic Products Notification Portal*) avant sa mise sur le marché dans l'UE, même pour les produits importés. Cette notification permet aux autorités de surveillance d'accéder aux informations pertinentes et garantit la traçabilité du produit.

##### **Quelles sont les conditions pour indiquer « spectre virucide limité » sur l'étiquette d'un désinfectant ?**

Un désinfectant peut revendiquer un spectre virucide limité s'il prouve une efficacité contre l'adénovirus et le norovirus. D'un autre côté attention à cette notion que le grand public ne comprendra pas forcément.

[Les essentiels de la réglementation cosmétique européenne](#) (1h)

[Réglementation européenne cosmétique](#) (7h) **Formation à distance**

[Produits biocides : les exigences de la période transitoire](#) (1h) : **Webinaire**

[Les essentiels de la réglementation biocide européenne : Révisez avant le Congrès Biocides](#) (1h) : **Webinaire**

[Réglementation européenne des produits biocides](#) (7h) : **Formation à distance**

Retrouvez le détail de nos prestations :

- [Prestations Europe](#)
- [Prestations International](#)

[Contactez-nous](#) pour vous accompagner dans la création de vos FDS, étiquettes biocides, détergents, bougies et parfums d'ambiance, notification PCN.

## Publications

### [\*\*Retrouvez toutes les publications d'INSTITUT SCIENTIS.\*\*](#)

Merci à l'Observatoire des Cosmétiques pour la publication de nos derniers articles !

### [\*\*NAM et NGRA, des outils pour évaluer la sécurité des cosmétiques\*\*](#)

Depuis quelques temps, les acronymes NAM (pour New Approach Methodologies) et NGRA (pour Next Generation Risk Assessment) sont apparus dans l'univers des produits cosmétiques comme étant des solutions possibles pour l'évaluation des ingrédients cosmétiques en l'absence de tests effectués sur les animaux. Notre article propose une présentation générale des NAM et du NGRA, et traite de la feuille de route de la Commission européenne relative à l'élimination des tests sur les animaux. Il propose également une réflexion sur l'application de ces concepts lors de l'évaluation de la sécurité des produits cosmétiques.

### [\*\*Huiles de palme et palmiste : impacts sur l'environnement et substitutions possibles\*\*](#)

Les huiles de palme (Palm oil) et de palmiste (Palm kernel oil) proviennent toutes les deux d'un même palmier nommé *Elaeis guineensis*. Mais elles sont obtenues à partir de l'extraction de deux parties différentes du fruit : le mésocarpe pour la première, et l'amande ou le noyau pour la seconde.

Ces huiles sont très peu incorporées directement en tant qu'ingrédients dans les produits cosmétiques. Elles sont cependant à l'origine de nombreuses matières premières, obtenues par plusieurs réactions chimiques (hydrogénéation, estérification, saponification, ajout de greffons hydrophiles). Les dérivés courants des huiles de palme et de palmiste incluent le Lauryl glucoside, le Sodium lauryl sulfate et le Sodium laureth sulfate, qui sont utilisés pour leurs propriétés nettoyantes et moussantes.

### [\*\*Shampooings 2-en-1 : un défi pour le formateur ?\*\*](#)

Un shampoing 2-en-1 est un produit cosmétique capillaire conçu pour combiner deux fonctions en un seul usage : shampoing et après-shampooing (ou conditionneur). Ce type de produit permet ainsi de nettoyer les cheveux tout en les démêlant, en une seule application, et a été créé pour faciliter la vie des consommateurs. Mais facilitent-ils aussi celle des formateurs ? Rien n'est moins sûr !

### [\*\*L'intelligence artificielle au service de l'évaluation de la sécurité cosmétique\*\*](#)

Dans un contexte d'informatisation croissante des pratiques scientifiques et réglementaires, l'intelligence artificielle s'impose progressivement comme un outil d'assistance prometteur pour l'évaluation de la sécurité des produits cosmétiques. Mais jusqu'où peut-elle aller sans compromettre la rigueur et les responsabilités des parties prenantes ?

## Rencontrez-nous !

En 2026, voici les manifestations suivies par INSTITUT SCIENTIS :

COSMETAGORA	13 et 14 janvier - Paris
PCD (salon de l'innovation packaging des parfums, des cosmétiques et des produits de soins)	5 et 6 février - Paris
Salon bien être - médecine douce	Du 29 janvier au 02 février - Paris
Business Meetings @ JEC WORLD 2025	Du 10 au 12 mars - Villepinte
Salon de Podologie	20 et 21 mars - Paris
Cosmoprof	Du 26 au 29 mars – Bologne (Italie)
Congrès réglementaire COSMED	1 <sup>er</sup> et 2 avril - Paris
ContaminExpo	25 et 26 mars - Paris
Congrès Détergence, Réglementation & Environnement	1 <sup>er</sup> et 2 avril - Paris
Congrès In-cosmetics	Du 14 au 16 avril – Pris
Congrès International d'Esthétique & Spa	Du 11 au 13 avril - Paris
Santexpo	Du 26 au 28 mai - Paris
Congrès SF2H (Hygiène hospitalière)	Du 3 au 6 juin - Marseille
SALON I FEEL GOOD	Du 6 au 8 juin - Paris

Make-up Paris	17 et 18 juin - Paris
Congrès Cosmetic Environnement & Safety	Date à préciser
Luxe pack Edition spéciale	Du 30 juin au 1 <sup>er</sup> juillet - Paris
Congrès de la Société française de microbiologie	Du 07 au 09 octobre - Lyon
Congrès de l'IFSCC	Du 28 septembre au 1 <sup>er</sup> octobre – Perth (Australie)
Congrès biocide	06 et 07 octobre - Lyon
Cosmopet	Du 15 au 17 septembre - Saint-Raphaël
Cosmetic 360	14 et 15 octobre - Paris
Congrès Parfums et Cosmétiques	18 et 19 novembre - Chartres
Salon Les Places d'Or Design & Packaging	Du 17 au 19 novembre - Paris
Salon Natexpo	28 et 29 septembre - Lyon
Congrès de la Société Française de Toxicologie	Date à préciser

Contactez-nous aussi pour convenir d'un rendez-vous dans nos locaux « Au cœur de l'Art & de la Science » à Montmartre !



## Art & Science

Parce qu'Art & Science sont indissociables, [IS'Art Galerie Montmartre](#) abrite notre espace professionnel (bureaux et laboratoire de création scientifique) au cœur de la cité artistique parisienne.

Nous contacter



*La qualité des données transmises pour une amélioration de vos performances.*

Réglementation      Formation



**INSTITUT SCIENTIS** est une société prestataire de services scientifiques spécialisée dans la réglementation, la microbiologie, la toxicologie et la conception des produits **cosmétiques, biocides, détergents, désinfectants, bougies et parfums d'ambiance**. Sa principale activité est l'**évaluation de la sécurité des produits cosmétiques (expert toxicologue ERT interne)**.

- Dans le domaine des produits **cosmétiques**, ses domaines de compétence sont élargis à la **formulation, la pré-expertise toxicologique, la rédaction des DIP, leur audit, la notification CPNP, la vérification des étiquetages, la**

veille normative et réglementaire, la conformité internationale (vérification des listes ingrédients, **proposition 65**), la transposition industrielle.

- Dans le domaine des produits **biocides** (détergents-désinfectants-répulsifs), la société propose la **formulation**, la vérification de la **conformité réglementaire des formules**, les **stratégies de tests** microbiologiques, les créations d'**étiquettes**, les déclarations **BioCID** et **notifications PCN**. Elle assiste également ses clients pour la mise sur le marché des produits biocides en période transitoire dans différents pays européens et assure l'enregistrement des « **same product** ».

**INSTITUT SCIENTIS** effectue au quotidien une **hotline réglementaire et scientifique générale**.

**INSTITUT SCIENTIS** est un **organisme de formation enregistré et certifié QUALIOPI** pour les actions de formations, reconnu pour la qualité des formations dispensées.

**Agréé par le Ministère de la Recherche (CIR/CII)**, le laboratoire propose la création de formes galéniques adaptées aux attentes des services Marketing et en conformité avec les exigences réglementaires.

MONTMARTRE - [institut@scientis.fr](mailto:institut@scientis.fr) - [www.institut-scientis.fr](http://www.institut-scientis.fr)

### Brochure Institut Scientis



© 2025 – INSTITUT SCIENTIS

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse d'INSTITUT SCIENTIS, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L.335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle.

#### **CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ**

INSTITUT SCIENTIS ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. INSTITUT SCIENTIS ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.

54 rue Lamarck 75018 PARIS - [institut@scientis.fr](mailto:institut@scientis.fr)

Site internet : [www.institut-scientis.fr](http://www.institut-scientis.fr) / Téléphone : +33 (0)1 42 57 89 67

**Toute reproduction de cette lettre d'informations est interdite.**